



Intervention parlementaire

N° de l'intervention : 005-2020
Type d'intervention : Motion
Motion ayant valeur de directive: ☐
N° d'affaire : 2020.RRGR.6

Déposée le : 20.01.2020

Motion de groupe : Non
Motion de commission : Non
Déposée par : Gnägi (Walperswil, PBD) (porte-parole)
Rappa (Burgdorf, PBD)
Gerber (Schüpfen, PBD)

Cosignataires : 0

Urgence demandée : Oui
Urgence accordée : Non 05.03.2020

N° d'ACE : du
Direction : Direction de l'économie, de l'énergie et de l'environnement
Classification : -
Proposition du Conseil-exécutif : **Sélectionner**

Courses de ski en péril dans l'Oberland – le canton doit apporter son soutien

Le Conseil-exécutif est chargé d'ouvrir des négociations avec les organisateurs des courses de ski d'Adelboden et de Wengen au sujet d'un engagement financier du canton de Berne. Etant donné le rayonnement mondial de ces deux courses, le canton de Berne doit désormais y contribuer financièrement.

Développement :

Les courses de ski qui se déroulent à Adelboden et à Wengen comptent parmi les plus connues et attirent chacune des dizaines de milliers de visiteurs et visiteuses. Selon les dires du président du comité d'organisation d'Adelboden et de celui de Wengen, les organisations font face à des problèmes financiers. Sans soutien financier public, l'avenir de ces deux courses est sérieusement menacé. Contrairement aux cantons du Valais et des Grisons, qui contribuent à leurs courses à hauteur d'environ un tiers des charges totales, le canton de Berne n'apporte aucune aide financière directe, mais soutient les organisations sous forme d'heures de travail de la protection civile. Compte tenu du rayonnement touristique de ces deux courses de ski dans l'Oberland bernois, il est indispensable qu'elles bénéficient désormais d'un soutien financier du canton. Le Conseil-exécutif recherchera une solution satisfaisante dans le cadre de négociations avec les organisateurs.

Motivation de l'urgence : les problèmes financiers pourraient menacer les éditions de l'année prochaine. Il est donc impérieux d'agir.

Destinataires

- Grand Conseil